Paris, le 12 septembre 2014 - Le Premier ministre a sélectionné 5 projets dans le programme « Territoire de soins numérique ». Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, et Louis Schweitzer, Commissaire général à l'Investissement, s'assureront, à travers leur déploiement, de la diffusion du numérique dans notre système de santé, ambition majeure du gouvernement.

Lancé dans le cadre des Investissements d'avenir et doté de 80 millions d'euros, le programme « Territoire de soins numérique » vise à moderniser le système de soins en expérimentant, dans certaines zones pilotes, les services et les technologies les plus innovants en matière d'e-santé

Sur les 18 projets portés par les Agences régionales de santé (ARS), 5 ont été sélectionnés pour leur caractère innovant et pérenne, leur adaptation aux réalités territoriales, leur capacité à mobiliser une majorité d'acteurs et leur impact escompté sur le développement des filières industrielles de l'e-santé.

Les 5 projets retenus sont :

-
- pour la région Aquitaine : XL ENS (Landes espace numérique de santé) ;
- pour la région Bourgogne : E_TICSS (Territoire innovant coordonné santé social) ;

- pour la région Ile-de-France : TerriS@nté (« Le numérique au service de la santé en métropole du Grand-Paris ») ;
- pour la région Rhône-Alpes : PASCALINE (Parcours de santé coordonné et accès à l'innovation numérique) ;
- pour l'Océan indien : PLEXUS OI (Plateforme d'échange pour les nouveaux usages des TC en santé dans l'océan indien).

Ces projets concernent directement 1,4 million d'habitants, aussi bien citadins que ruraux, et répondent directement aux enjeux identifiés dans la stratégie nationale de santé et le projet de loi de santé :

-
- ils proposent des pistes d'organisation innovantes centrées sur l'usager et renforcent la logique de parcours ;
- ils favorisent une meilleure coordination entre professionnels de santé, patients et aidants, grâce à une mobilisation importante des services d'appui ;
- ils sont soutenus par des innovations technologiques développées grâce à la coopération de nombreux acteurs, industriels, acteurs de l'offre de soins, collectivités territoriales et partenaires institutionnels.

Au terme du programme, les solutions qui auront démontré leur efficacité seront généralisées.

Le gouvernement soutient résolument ce programme et ses 5 projets, qui accélèreront la modernisation de notre système de soins, renforceront sa réputation d'excellence et contribueront à dynamiser et diversifier l'innovation dans le champ du numérique.